

Organisateur de la randonnée militante « Le Limousin à vélo » délégation régionale de l'AF3V pour le Limousin **avec le soutien**

- **de l'Association Deux Pieds Deux Roues (ex ass. Vélo)**, délégation régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
- **de l'Association VELI VELO** relais départemental de l'AF3V pour la Haute Vienne

demandent que le Président de la communauté de communes du Val de Vienne et son Assemblée votent une motion pour:

1 La réalisation d'une voie verte des bords de Vienne

prévue par le schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes du Limousin:

- ❖ pour offrir un tracé cyclable plat entre Bosmie l'aiguille et Saint Priest sous Aix
- ❖ pour améliorer la cohabitation entre les différents utilisateurs de cette voie verte (personnes à mobilité réduite, piétons, joggeurs, rollers, cyclistes, ...)
- ❖ pour la sécurité de tous
- ❖ pour faciliter les déplacements domicile/travail par un mode actif
- ❖ pour promouvoir le tourisme itinérant à vélo

2 Le raccordement de la Voie Verte des bords de Vienne avec celle de la communauté de commune de Limoges Métropole

- ❖ pour offrir un tracé cyclable plat de 20km entre le Palais sur Vienne et Saint Priest sous Aix
- ❖ pour améliorer la cohabitation entre les différents utilisateurs de cette voie verte (personnes à mobilité réduite, piétons, joggeurs, rollers, cyclistes, ...)
- ❖ pour la sécurité de tous
- ❖ pour faciliter les déplacements domicile/travail par un mode actif
- ❖ pour promouvoir le tourisme itinérant à vélo

Fait à Limoges, le 3 juillet 2014

Le Limousin à Vélo

2pieds 2 roues

Véli-Vélo